

Franceville/Remise gracieuse de peines 58 prisonniers remis en liberté totale



Les bénéficiaires de la grâce présidentielle ont obtenu leur certificat de remise en liberté...



... en présence des responsables judiciaires, militaires et administratives du Haut-Ogooué

N.O.
Franceville/Gabon

CONFORMÉMENT au décret présidentiel numéro 00095/PR/MJGS du 08 février 2015, portant remise gracieuse de peines, la prison centrale de Franceville, dirigée par le commandant Gabriel Assoumou Ella, a procédé, jeudi dernier, à la mise en liberté de cinquante-huit détenus, répondant aux critères définis dans les articles contenus au décret. C'était au cours d'une cérémonie solennelle rehaussée par la présence du gouverneur du Haut-Ogooué, Jacques Denis Tsanga, des autori-

tés judiciaires au nombre desquelles le procureur de la République, Gilbert Mbarangolo, des autorités administratives et des chefs de corps, sur l'esplanade du centre pénitentiaire de Yene, dans le 4e arrondissement de Franceville.

Sur les 323 détenus que compte cette maison carcérale, 58 ont bénéficié d'une remise totale de peine et 18 autres d'une remise partielle. Parmi eux, 49 Gabonais dont deux femmes et un mineur, et 9 étrangers qui, pour leur part, sont frappés, conformément à l'article 5 du décret, d'interdiction de séjour au Gabon. Ils ont été remis au service de l'immigration et de la documen-

tation pour être rapatriés, chacun dans son pays.

Selon les articles 1, 2, et 3, la remise totale de peine est accordée aux femmes ayant des enfants, non récidives, condamnées à une peine d'emprisonnement pour délits; aux mineurs non récidivistes, condamnés à une peine d'emprisonnement pour délit et pour les autres condamnés de trois mois à un an. Par contre, la remise partielle s'applique à ceux ayant une durée de peine de un an à deux ans qui bénéficient d'une remise de un an. Ceux ayant une peine de deux ans à cinq ans jouissent d'une remise de peine de deux ans ; tandis que les détenus qui ont une peine de cinq à dix ans ont

leurs peines réduites de quatre années.

Occasion pour le procureur de la République de clarifier son rôle au sein de sa juridiction, tout en faisant œuvre de pédagogie auprès des prisonniers libérés et des gardiens de prison qui, parfois, lient des amitiés complices avec les détenus

« A l'endroit des agents, nous constatons qu'il y a confusion dans le rôle du procureur de la République. Ce dernier n'est pas celui qui vient protéger les indélélicats ou commet des arbitraires. Ma mission est prévue à l'article 37 du code de procédure pénale qui dit que le procureur de la République procède ou fait

procéder à toutes les constatations nécessaires et de présenter les indélélicats devant les tribunaux compétents», a-t-il dit, avant de s'adresser aux personnes élargies " (...) Au sortir d'ici, vous devez vous acquitter des amendes et dommages intérêts, auprès des victimes, pour réparer les préjudices que vous avez occasionnés, pour ceux qui sont concernés pour cela », a indiqué Gilbert Mbarangolo.

PERCHE TENDUE•Pour sa part, le gouverneur du Haut-Ogooué a insisté sur le comportement déviant de certains agents pénitentiaires, avant de faire appel à la conscience morale des bénéficiaires. « Aux détenus

bénéficiaires, il faut savoir que le président a, certes, le droit de grâce, mais il n'est pas obligé d'en user. S'il le fait, c'est parce que le chef de l'Etat estime que chaque citoyen, même s'il est condamné, a droit à une seconde chance. Vous voilà maintenant libres et on peut considérer que vous en tirez suffisamment de leçons. Prenez cela comme une perche tendue pour que vous arriviez à changer positivement vos comportements, et à vous réinsérer dans la société. Saisissez l'occasion et prenez le temps de réfléchir sur votre propre avenir. Vous êtes maintenant des citoyens libres, utiles à la famille et à la nation », a signifié Jacques Denis Tsanga.

Moanda/Vie des partis/UJPDG

Don d'équipements sportifs aux jeunes du quartier Mont-Moanda



Un instantané de la remise du don.



Une vue des jeunes du quartier Mont-Moanda lors de la remise du don.

Claude-Médard MINKO
Moanda/Gabon

L'école communale C a abrité la cérémonie de remise de la donation, à l'initiative du délégué de l'Union des jeunes du parti démocratique gabonais (PDG) de la fédération A, Renault Louison Mbindjou.

LE délégué de l'Union des

jeunes du parti démocratique gabonais (UJPDG) de la fédération A de Moanda, Renault Louison Mbindjou Mvouna, a procédé, récemment, à la remise d'un don d'équipements sportifs aux jeunes du quartier Mont-Moanda, dans le premier arrondissement la commune de Moanda. Cet élan du cœur est une réponse favorable à la requête introduite par les jeunes dudit quartier en quête d'un équipement sportif nécessaire, non

seulement pour leurs séances d'entraînement, mais aussi pour prendre part aux différents tournois de football organisés dans la ville et le département.

C'est dans l'enceinte de l'école communale C que le bienfaiteur a remis solennellement ledit don, composé d'un ballon, d'un sifflet, des chasubles et d'une série complète de 24 maillots, au capitaine de l'équipe du Mont-Moanda, Dave Benga. En présence

du délégué communal de Franceville, Vianney Louthou et du délégué fédéral du 3e arrondissement de la même ville.

Très ému, le capitaine de l'équipe, Dave Benga, a exprimé la reconnaissance des jeunes du Mont-Moanda à leur aîné pour ce don. Mais aussi d'avoir permis la reprise des entraînements de l'équipe du quartier, en finançant la tonte de l'aire de jeu du stade de l'école communale C, qui était devenue

impraticable. Pour toute cette sollicitude, un seul mot : « merci ! » dira-t-il, sous les applaudissements et les cris de joie de ses coéquipiers, à la vue de l'important don.

Pour sa part, Renault Louison Mbindjou a demandé aux jeunes du quartier d'en faire bon usage. Et de leur rappeler les défis de l'heure, qui exigent une jeunesse responsable qui s'assume et se prend en charge à travers l'esprit d'initiative ; une jeunesse

qui bouge, dans le sens des idéaux prônés par Ali Bongo Ondimba, le président de leur parti pour qui la jeunesse constitue le fer de lance du développement de notre pays, du fait qu'elle en est l'avenir.

Pour ce faire, elle doit être à la hauteur des espoirs placés en elle. Des valeurs transposables au football qui, du reste, est un sport collectif, de socialisation et de promotion de l'unité nationale.